

# Règlement GRAND PRIX JEUNE Du Val de Sorne

**Samedi 9 & Dimanche 10 Avril 2022**

Ce règlement précise et complète le cahier des charges des épreuves fédérales et des Grands Prix Jeunes FFGOLF (1.2.1-5)

Compétition ouverte à tout joueur licencié FFGOLF ayant acquitté le Droit de jeu fédéral 2022 de 35 euros de catégorie Minimale ou moins.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attesté avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

**NOTA BENE :** Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance sont interdits

Inscriptions limitées à 120 joueurs dont 15 filles minimum et 12 Wild Cards

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs Minimales et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

**Le champ des joueurs** sera déterminé comme suit :

|                  | <b>Nombre maximal</b> de joueurs autorisé en incluant les garçons, les filles et les WC<br><b>120</b> | <b>Garçons :</b><br>nombre minimum à prévoir dans le règlement<br><b>42</b> | <b>Filles :</b><br>Nombre minimum à prévoir dans le règlement<br><b>15</b> | <b>Wild Cards :</b><br>Nombre maximum autorisé<br><b>12</b> |
|------------------|---|---|--|---|
| <b>Minimes</b>   |   | 6   | 3  |   |
| <b>Benjamins</b> |   | 18  | 6  |   |
| <b>U12</b>       |   | 18  | 6  |   |

### **Formule de jeu**

36 trous stroke play, 18 trous par jour

Jour 1 : Par série et par ordre croissant d'index

Jour 2 : Par série et par ordre inverse des résultats

### **Droits d'inscription**

Les droits d'engagement comprenant les green-fees des journées de compétition et d'une journée d'entraînement :

Extérieurs                      40€

Membres du club              20€

Ouverture des inscriptions le Lundi 14 Février 2022

Clôture des inscriptions le Vendredi 25 Mars 2022

La liste des joueurs retenus sera publiée le Lundi 28 Mars à partir de 15h00

Inscription via formulaire à renvoyer par courrier ou mail  
([info@valdesorne.com](mailto:info@valdesorne.com))

Suivi du règlement (par chèque ou CB via VAD)

### **Marques de départs**

U12 filles : Mauves

U12 garçons : Gris

U14 filles : Rouges

U14 garçons : Jaunes

U16 filles : Bleus

U16 garçons : Blancs

### **Départage**

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, un play-off trou par trou sera organisé sur les trous 1 & 2 avec les joueurs concernés

### **Remise des Prix : classement brut uniquement**

Le dimanche 10 Avril 2022 à l'issue de la compétition suivie du verre de l'amitié

Pour les garçons :              3 brut par série :

Pour les filles :                 2 prix Bruts par série

### **Comité de l'Epreuve**

Le directeur du club & OEC : Damien de BREUVAND

1<sup>er</sup> Arbitre de l'épreuve : Désigné par la Ligue

2<sup>ième</sup> Arbitre de l'épreuve : Désigné par la Ligue